



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/200/Add.1
23 février 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Quatre-vingt-sixième session
Genève, 5-8 mai 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION

Additif

Liste des documents par point de l'ordre du jour et annotations

Nota: Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session, et après consultation du Bureau du Groupe de travail, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à 4. En conséquence, la session s'ouvrira le mardi 5 mai 2009 à 10h00 au lieu du lundi 4 mai.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ECE/TRANS/WP.15/200 (Secrétariat)
ECE/TRANS/WP.15/200/Add.1 (Secrétariat)

Ordre du jour provisoire
Liste des documents

Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/199 (Secrétariat)

Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-cinquième session
(Genève, 28-31 octobre 2008)

2. SOIXANTE-ET-ONZIÈME SESSION DU COMITÉ DES TRANSPORTS
INTÉRIEURS

Le Groupe de travail sera informé des décisions du Comité des transports intérieurs à sa soixante-et-onzième session (Genève, 24-26 février 2009), qui requièrent des actions de suivi de la part des organes subsidiaires.

3. ÉTAT DE L'ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL
DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR) ET QUESTIONS
CONNEXES

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (44 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (32 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. INTERPRÉTATION DE L'ADR

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

5. PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A ET B DE L'ADR

a) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2009/1 (CEFIC)	Clarification des limites de quantités telles que figurant au 7.5.5.3
ECE/TRANS/WP.15/2009/2 (Suède)	Mise à jour des normes référencées au 8.1.4.3
ECE/TRANS/WP.15/2009/3 (Suède)	Consignes écrites et marque pour les matières dangereuses pour l'environnement
ECE/TRANS/WP.15/2009/4 (Royaume-Uni)	Formation des conducteurs

b) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2009/6 (France)	Chapitre 9.2 – Mise en conformité des véhicules en ce qui concerne l'équipement de freinage
---------------------------------	---

6. TRAVAUX DE LA RÉUNION COMMUNE RID/ADR/ADN

Les textes adoptés par la Réunion commune à sa session de printemps 2009 (23-27 mars 2009) seront mis à disposition pour approbation par le Groupe de travail.

7. QUESTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ

ECE/TRANS/WP.15/2009/8 (Président) Questionnaire sur la sûreté

8. RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LES TUNNELS ROUTIERS

ECE/TRANS/WP.15/2009/5 (Autriche) Code de restrictions de circulation en
ECE/TRANS/WP.15/2009/9 (Portugal) tunnel dans le document de transport

ECE/TRANS/WP.15/2009/7 (Vice- Restrictions de circulation dans les tunnels
présidente) routiers

9. PROGRAMME DE TRAVAIL (QUATRE-VINGT-SEPTIÈME SESSION)

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. QUESTIONS DIVERSES

Comme convenu par le WP.15 à sa 84ème session (voir ECE/TRANS/WP.15/197, par. 72-73), le secrétariat a envoyé aux autorités compétentes un questionnaire afin de déterminer la disponibilité d'indicateurs de succès pouvant être transmis au Comité des transports intérieurs. Le secrétariat présentera l'analyse des réponses reçues.

11. ADOPTION DU RAPPORT
